



# Déclaration d'absence de symptômes liés au Covid-19

(1 formulaire par enfant.)

Ce document « Déclaration d'absence de symptômes liés au COVID 19 » est à remplir et à remettre chaque lundi (ou le 1er jour du stage).

A chaque nouvelle participation de l'enfant à un stage, ce document devra être actualisé, renouvelé et remis chaque lundi (ou le 1er jour du stage).

NOM (père, mère, Tuteur) du signataire					
et PRENOM:					
<input type="checkbox"/>	Père	<input type="checkbox"/>	Mère	<input type="checkbox"/>	Tuteur légal

NOM de l'enfant	
PRENOM de l'enfant	

## Symptômes liés au Covid-19

Un enfant doit rester à domicile et ne peut fréquenter le stage s'il est malade ou présente :

<input type="checkbox"/>	Un des symptômes majeurs suivant :						
<input type="checkbox"/>	fièvre	<input type="checkbox"/>	Toux importante	<input type="checkbox"/>	douleurs thoraciques	<input type="checkbox"/>	difficultés respiratoires
<input type="checkbox"/>	perte de goût et d'odorat (ces symptômes sont moins faciles à identifier chez les jeunes enfants).						
<input type="checkbox"/>	Au moins deux des symptômes mineurs suivants :						
<input type="checkbox"/>	Fatigue inhabituelle	<input type="checkbox"/>	maux de tête	<input type="checkbox"/>	douleurs musculaires		
<input type="checkbox"/>	perte franche d'appétit	<input type="checkbox"/>	maux de gorge	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	rhinite (encombrement ou écoulement nasal)	<input type="checkbox"/>	diarrhée aqueuse sans cause apparente sans vomissement	<input type="checkbox"/>			
<input type="checkbox"/>	Une aggravation des symptômes respiratoires chroniques						

En tant que parent/tuteur du participant,

je prends note et m'engage à respecter les consignes suivantes : si mon enfant était malade avant l'activité, il peut participer au stage, pour autant que :

- Si le participant a été testé COVID positif, un intervalle de 7 jours s'est écoulé depuis le début de la maladie et le début du séjour ET il existe absence complète de symptômes depuis au moins 3 jours avant le début du séjour.
- Si le participant a été testé COVID négatif ou il a présenté une autre maladie, il existe une absence complète de symptômes depuis au moins 3 jours avant le début du séjour.
- Si une personne dans la bulle sociale du participant a été testé COVID positif, je respecterai les stratégies actuelle en vigueur.  
« Actuellement, si test négatif ou pas de test chez le participant : pas de participation aux activités de vacances, aux stages, dans les 14 jours suivant le contact à risque ou 14 jours après que le membre positif de la bulle sociale ait pu arrêter l'isolement à domicile. » »

Pendant l'intervalle entre de 2 activités (2 stages), je respecte strictement les mesures de distanciation sociale actuellement en vigueur (Bulle maximale de 15 personnes)

Fait à ..... le ..... (date du premier jour du stage).

Signature :

Spécificités liées au Covid-19 : Les données à caractère personnel seront consignées dans un registre de présence. Ce registre ne pourra être présenté qu'en cas de demande de la part des instances de traçages établies et ne servira à aucune autre fin. Les données recueillies seront consignées et détruites conformément au RGPD.